Centre nautique
Municipal-Pierre Ligneuil
Palavas-les-flots

Dossier Formation CQP IV

Certificat de Qualification Professionnelle

d' Initiateur Voile

2025

Code RNCP/RS et déscriptif métier : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38800/

1. **Les Prérogatives du CQP IV**
2. **La formation expliquée**
3. **Candidats – Supports**
4. **Prérequis**
5. **Contenus et organisation des 5 temps de formation**
   - Positionnement et introduction au CQP Initiateur voile
   - Exigences Préalables à la Mise en situation Pédagogique
   - Bloc 2
   - Bloc 3
   - Bloc 1
6. **Evaluations**
7. **Tarifs**
8. **Ruban Pédagogique** (tableau de synthèse)
9. **Présentation du Centre Nautique et ses ressources**

1. Les prérogatives du CQP IV

L'initiateur /l'initiatrice voile à vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des autres usagers.
Dans un club de voile, il / elle encadre tout type de public, y compris les scolaires, et sur tous les types de supports dont il a le niveau 4 FFV validé (foil et le stand-up paddle compris). Il / elle organise les activités au travers des projets de navigation.
Il / elle exerce son activité au sein de tous les organismes affiliés ou non à la FF Voile proposant des activités de voile. Il / elle exerce une activité d'encadrement supervisée par un titulaire de certification professionnelle de niveau 4 (BPJEPS, Brevet d'Etat, …), ou supérieur, ou titulaire d'une certification professionnelle des APS de Niveau 4 adossée à un CQP IV. Il / elle intervient sur plans d'eau maritimes comme sur plans d'eau intérieurs.
Il / elle est rémunéré(e) et ses heures ne sont pas limitées. Ses interventions se font généralement au cours des vacances scolaires, en école de sport et au club les mercredis et samedis, mais aussi à des moments précis pour répondre à un surcroît d'activités des structures.

2. La formation expliquée

Notre parcours de formation (Total : 334h00) se répartit autour de 3 modalités :

189 heures de **FORMATION** en ORGANISME DE FORMATION : **le Centre Nautique de Palavas les Flots**

25 heures de **FORMATION A DISTANCE**

120 heures en **ALTERNANCE** en ETABLISSEMENT D'ACCUEIL (Convention de stage à établir) :

- Centre Nautique de Palavas les Flots
- Club Voile Marseillan cvmarseillan@free.fr Formateur : Olivier LANJART
- Base de Plein Air du Salagou bpasalagou@wanadoo.fr Formateur : Emeric DUPONT
- Ecole Voile Valras ecoledevoile@ville-valrasplage.fr Formateurs : C. SAURON, C. GONDOLF, F. DIET
- Yacht Club de Mèze contact@ycmeze.com FORMATEUR : Paul SANCHEZ

La formation se compose de 3 Blocs.

- **Bloc 1** : *« Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile »*

- **Bloc 2 :** *« Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif »*

- **Bloc 3** *« Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminée »*

Tout CQP en formation ne peut encadrer un vrai public sans avoir réussi au préalable l'épreuve « **Exigences Préalables à la Mise En Situation Pédagogique »** (EPMSP)

Bien que numérotés de 1 à 3, les « Blocs » ne correspondent pas à l'ordre des temps de formation.

Dans notre chapitre 5 « Contenus et organisation », nous avons choisi de respecter cette chronologie

3. Candidats - Supports

Ouvert aux candidats issus du club ou non, mais ayant tous leurs prérequis.
La formation au Centre Nautique Municipal de Palavas les Flots (CNMPL) est maintenue à partir de 3 candidats et se limite à 10 candidats.
L'hébergement n'est pas assuré.
La formation est ciblée « voile légère ». Le Niveau 4 FFV demandé est obligatoirement pour un des supports :

DERIVEUR - CATAMARAN – PLANCHE A VOILE

4. Prérequis

1. Être titulaire d'une certification ou équivalent à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » conformément à la règlementation en vigueur fixant le référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 »

2. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation

3. Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »

4. Justifier de sa capacite à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A.332-3-1 du code du Sport :

   - 1°- De présenter un certificat qui mentionne la réussite au test prévu à l'article A.322-3-2 ou la réussite au test prévu au 1° du I de l'article 3 de l'arrêté 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles
   - 2°- De présenter un des certificats mentionnés à l'article A.332-3-3 :
     - Le certificat attestant de la réussite au test commun aux fédérations sportives agrées ayant la natation en partage et répondant aux exigences mentionnées au I de l'article A.322-3-2
     - L'attestation scolaire « savoir nager » prévue à l'article D.312-47-2 du code de l'éducation
   - 3° - Lorsque le pratiquant ne peut fournir cette attestation ou l'un de certificats, il doit se soumettre au test prévu à l'article A.322-3-2 ; Un certificat de réussite au « Pass Nautique » est produit par une personne titulaire d'une qualification relevant de l'article L.212-1 dans l'une des activités sportives mentionnées aux articles A.322-42 (kayak) et A.322-64 (voile). Le test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité permet de s'assurer que le pratiquant est apte :
     - Effectuer un saut dans l'eau
     - Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
     - Nager sur le ventre pendant vingt mètres
     - Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
     -

5. Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile ou une licence de la FF Voile subordonnée à la présentation d'un certificat médical

6. Attester d'un nveau de pratique à la navigation en autonomie sur un des supports ouverts à la formation : DERIVEUR – CATAMARAN – PLANCHE A VOILE. Soit le Niveau 4 FF Voile

5. Contenus et organisation des 5 temps de formation

Positionnement et introduction au CQP Initiateur voile

Contenus :

- Journée d'accueil : comprendre pourquoi je suis là et m'intégrer dans un environnement professionnel pour prendre des responsabilités
- Changement de posture : Du pratiquant vers le professionnel
- Positionnement des candidats
- Le CQP c'est quoi ?
- Comment est structuré l'encadrement de la voile ?
- Connaissance de la situation de travail d'un CQP – Son contexte
- Déduire les 3 grandes activités : Promouvoir – Sécuriser – Enseigner
- Mise en place du livret d'alternance
- Les projets de navigation
- Module prévention des violences
- Organisation technique et sécurisation
- Séances d'observation de professionnel en situation d'encadrement

Modalités :

. 22h30 de formation
. 15h00 d'alternance
. 05h00 de formation à distance

Durée : Du lundi 14 Avril au vendredi 18 avril

Horaires : 09h00 – 17h30

Lieu : Au CN de Palavas les Flots

Organisation :
En auto-encadrement
Formation en salle et en mer

Prévoir :

- Tenue de navigation
- Votre permis côtier
- De quoi prendre des notes
- Des affaires de douche
- Un pique-nique

Exigences Préalables à la Mise En Situation Pédagogique :

« *Tout CQP en formation ne peut encadrer un vrai public sans avoir réussi au préalable l'épreuve EPMSP »*

Contenus :

- Préparation en auto-encadrement à l'évaluation EPMSP au travers d'ateliers
- Préparation des Activités : Méthodo à travailler, Entretien et stockage, Mise à dispo du matériel, comment passer des informations techniques à un pratiquant
- Présentation du Dispositif de Surveillance et d'intervention
- Manipulations de bateaux sécurité et d'embarcation

Modalités :

. 68h00 de formation

Durée : Du Mardi 22 au vendredi 25 Avril

Horaires : 09h00 – 17h30

Lieu : Au CN de Palavas les Flots

Organisation :
En auto-encadrement

Prévoir :

- Idem semaine précédente

Bloc 2 : « Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif »

Contenus :

- *Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif*
- *Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif*
- *Communication avec différents acteurs autour des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif*

Modalités :

. 10h00 de formation
. 14h00 d'alternance
. 08h00 de formation à distance

Durée : 3 journées entre le 28 avril et le 07 juin

Lieu : En CN de Palavas les Flots et en Centre d'Accueil

Horaires : 08h30 – 16h30

Organisation :

- 2 journées à programmer en centre d'Accueil selon les disponibilités de chacun, entre les vacances de Pâques (Zone C) et l'été.
- 1 journée porte ouverte au CNMPL

Bloc 3 *« Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminée »*

Contenus :

- Préparation et logistique d'une navigation à la voile et maintenance du matériel dans un centre nautique
- Mise à disposition de matériel et d'équipement pour une navigation de voile non encadrée sur un site déterminé
- Surveillance, assistance et secours aux pratiquants autonomes en voile

Modalités :

. 21h00 de formation
. 14h00 d'alternance
. 02h00 de formation à distance

Durée : 1 semaine selon vos disponibilités et celles du CNMPL entre les semaines N°27 et N°31 *

Lieu : En CN de Palavas les Flots et en Centre d'Accueil

Horaires : 08h30 – 16h30

Organisation :
A faire AVANT les 4 semaine du Bloc 1
Semaine : 14h00 de formation / 14h00 Alternance / 7h00 Evaluation

*

Semaine N°27 : Lundi 30 juin au vendredi 04 juillet
Semaine N°28 : Lundi 07 au vendredi 11 juillet
Semaine N°29 : Lundi 14 au vendredi 18 juillet
Semaine N°30 : Lundi 21 au vendredi 25 juillet
Semaine N°31 : Lundi 28 juillet au vendredi 01 août

Bloc 1 : « Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile »

Contenus :

- *Repérage des objectifs et ressources de la structure, des caractéristiques et des besoins des participants en son sein à une ou plusieurs séances de voile*
- *Etablissement d'un cycle de séances de voile adapté aux projets de navigation des pratiquants dans la structure*
- *Préparation et installation du matériel nécessaire à la séance de voile*
- *Accueil des pratiquants à une séance de voile*
- *Animation d'une séance de voile*
- *Mise en sécurité des pratiquants et des tiers*
- *Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de voile*

Modalités :

. 98h00 de formation dont 14h00 d'évaluations
. 77h00 d'alternance
. 10h00 de formation à distance

Durée : 4 à 5 semaines selon les besoins de formation. Planification selon vos disponibilités et celles du CNMPL entre les semaines N°27 et N°34 *

Lieu : En CN de Palavas les Flots ou en Centre d'Accueil

Horaires : 08h30 – 16h30

Organisation :

A faire APRES la semaine du Bloc 3

Semaine 1 :	21h00 de formation	/	14h00 d'Alternance
Semaine 2 :	21h00 de formation	/	14h00 d'Alternance
Semaine 3 :	14h00 de formation	/	21h00 d'Alternance
Semaine 4 :	21h00 Evaluation / formation	/	14h00 d'Alternance
Semaine 5 :	21h00 Evaluation / formation	/	14h00 d'Alternance

*

Semaine N°27 : Lundi 30 juin au vendredi 04 juillet
Semaine N°28 : Lundi 07 au vendredi 11 juillet
Semaine N°29 : Lundi 14 au vendredi 18 juillet
Semaine N°30 : Lundi 21 au vendredi 25 juillet
Semaine N°31 : Lundi 28 juillet au vendredi 01 août
Semaine N°32 : Lundi 04 au vendredi 08 août
Semaine N°33 : Lundi 11 au vendredi 15 août
Semaine N°34 : Lundi 18 au vendredi 22 août
Semaine N°35 : Lundi 25 au vendredi 29 août

6. Evaluations

Toujours réalisées par un jury de deux personnes : un évaluateur Formateur FFV + un évaluateur NON formateur

Evaluation Bloc 1

1. Présentation en 10 minutes d'un cycle d'au moins 3 séances d'initiation et d'apprentissage de voile
2. Le candidat doit animer une séance d'initiation et d'apprentissage de voile d'une durée de 2h00 à 3h00
3. Entretien individuel de 30 min maximum
   A l'issue des 4 semaines programmées aux vacances estivales
   Dernières épreuves des 3 blocs elle précède le BILAN DE FIN DE FORMATION

Evaluation Bloc 2

Au cours de son stage, le candidat doit construire une action de communication soit pour promouvoir une activité qu'il doit mettre en œuvre soit pour promouvoir un évènement organisé par la structure d'accueil et auquel il doit participer.

1. Elaboration d'un écrit à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur
2. Entretien oral avec 2 évaluateurs d'une durée de 30 minutes dont 10 min de présentation de l'écrit et 20 min de questions
   Date butoir de remise du dossier : vendredi 18 Juillet

Evaluation Bloc 3

1. L'épreuve N°1 consiste en un entretien à partir de deux études de cas tirées au sort. 10 minutes /étude cas. Le 1er cas porte sur la préparation des moyens d'intervention et de surveillance ou sur l'entretien courant des équipements et des supports de navigation. Le 2ème cas porte sur l'information des pratiquants à propos des conditions naturelles, des conditions matérielles et l'espace de pratique du jour.
2. L'épreuve N°2
   - Le candidat réalise un parcours simulant de multiples incidents- voile afin d'évaluer l'emploi et la maitrise de différentes techniques professionnelles
   - A l'issue de la navigation, entretien de 15 minutes maximum afin de vérifier l'identification des procédures participant à la sécurisation de la pratique procédures employées.

Certaines compétences de ce Bloc sont travaillées et validées au cours du stage EPMSP du 15 au 25 avril.
Les épreuves certificatives ont lieu le vendredi de la semaine choisie : Semaine N°27 à 31
La certification du Bloc 3 débouche sur le début de formation du Bloc 1

Evaluation EXIGEANCES PREALABLES A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

1. Le candidat conduit un groupe, de 5 engins nautiques environ, sur un parcours proposé durant lequel il devra faire face à une urgence simulée préalablement tirée au sort (candidat et évaluateur sont ignorants de sa nature)
2. A l'issue de la navigation, entretien de 10 minutes maximum sur les observables et procédures employées.

Organisation : Jeudi 24 et/ou Vendredi 25 Avril 09h00/17h30
Mise en situation : en Auto encadrement et/ou avec public adhérents et confirmés
Les EPMSP mentionnées à l'article R 212-4 du code du sport ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation en entreprise préparant au bloc 1 et donc à la possibilité d'être confronté à un vrai public

7. Tarifs

.	Semaine de Positionnement et d'introduction au CQP IV	100€ *
.	Semaine de Préparation et Test « EPMSP »	100€ *
.	Bloc de compétence 1	300€ *
.	Bloc de compétence 2	70€ *
.	Bloc de compétence 3	130€ *
	TOTAL	**700 €**

Sont à rajouter les frais Fédération Française de Voile : *77€***

* *Prix comprenant les épreuves + un rattrapage*
** *Paiement en ligne sur la boutique FF voile*

Tarifs des options

.	Epreuve seule Bloc 1	74€
.	Epreuve seule Bloc 3 ou EPMSP	74€
.	Semaine complémentaire de formation/Alternance/Evaluation	100€

Centre nautique Municipal-Pierre Ligneuil Palavas-les-flots

CENTRE DE FORMATION FFV - CN municipal PALAVAS LES FLOTS

RUBAN PEDAGOGIQUE CQP INITIATEUR VOILE 2025

Vacances de Pâques

A — Positionnement et introduction au CQP IV

Positionnement et introduction au CQP IV					
FORMATION et ALTERNANCE					**En Auto-évaluation**
Dates (Hors Weekend et jour ferié)	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*	*Modalités*	Pas d'intervention sur public avant obtention EPMSP
Lun. 14 au ven. 18 avril	09h00/17h30 (pause : 1h00)	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	100 €	Lun - Jeu -Ven Formation	
	A définir		x	Mar - Mer Alternance	

B — EPMSP : Exigeances Préalables à la Mise en Situation Pédagogique

EPMSP								
FORMATION					**EVALUATION et/ou RATTRAPAGE**			
Dates / Durée	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*	*Modalités*	*Dates*	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*
Mar. 22 au ven. 25 avril	09h00/17h30 (pause : 1h00)	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	100 €	Formation	24 et/ou 25 avril (rattrapage : le lundi de la semaine BLOC 3)	09h00/16h30 (pause : 1h00)	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	Epreuve + un rattrapage Inclus dans le prix du stage

Avril à juin

C — Bloc de Compétence 2 : Organisation, Information et Communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

BLOC 2								
FORMATION et ALTERNANCE					**EVALUATION et/ou RATTRAPAGE**			
Dates / Durée	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*	*Modalités*	*Dates*	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*
Participation à une journée "porte ouverte" : un dimanche courant juin	8h30/16h30	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	70 €	Formation + Formation à distance	**Date limite du dossier : Vendredi 18/07**	09h00/12h00 et-ou 13h00/16h30	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	Epreuves + 1 rattrapage Inclus dans le prix du stage
2 jours : Avril à Juin	A définir	Etablissement d'accueil	x	Alternance				

Vacances d'Eté

D — Bloc de Compétence 3 : Entretien, Préparation et Surveillance ds conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé

BLOC 3 - 2ème partie								
FORMATION et ALTERNANCE					**EVALUATION et/ou RATTRAPAGE**			
Dates	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*	*Modalités*	*Dates*	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*
AVANT le Bloc 1 prévoir une semaine **Semaines N°27 - 28 - 29 - 30 - 31**	08h30/12h00 - 13h00/16h30	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	130 €	Lun - Jeu -Ven Formation	Le vendredi de la semaine choisie: Semaines N°27 - 28 - 29 - 30 - 31	09h00/12h00 et-ou 13h00/16h30	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	Epreuves + 1 rattrapage Inclus dans le prix du stage
	A définir	Etablissement d'accueil	x	Mar - Mer Alternance				

E — Bloc de Compétence 1 : Préparation et Animatin de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile

BLOC 1								
FORMATION et ALTERNANCE					**EVALUATION et/ou RATTRAPAGE**			
Dates	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*	*Modalités*	*Dates*	*Horaires*	*Lieux*	*Prix*
APRES le Bloc 3 prévoir quatre à cinq semaines **Semaines N°28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34***	08h30/12h00 - 13h00/16h30	CN Municipal Palavas Les Flots	300 €	Lun - Mar - Mer Formation	Evaluation les vendredis Été 2025	09h00/12h00 et-ou 13h00/16h30	CN Municipal PALAVAS LES FLOTS	Epreuves + 1 rattrapage Inclus dans le prix du stage
		Etablissement d'accueil	*Voir leurs conditions*	Jeu - Ven Alternance	Rattrapage Semaines N°35 - 43 - 44	*Voir leur organisation*		1 Semaine avec évaluation 100€

Semaine N°27 : Lundi 30 juin au vendredi 04 juillet
Semaine N°28 : Lundi 07 au vendredi 11 juillet
Semaine N°29 : Lundi 14 au vendredi 18 juillet
Semaine N°30 : Lundi 21 au vendredi 25 juillet
Semaine N°31 : Lundi 28 juillet au vendredi 01 août
Semaine N°32 : Lundi 04 au vendredi 08 août
Semaine N°33 : Lundi 11 au vendredi 15 août
Semaine N°34 : Lundi 18 au vendredi 22 août
Rattrapages
Semaine N°35 : Lundi 25 au vendredi 29 août
Semaine N°43 : Lundi 20 au vendredi 24 octobre
Semaine N°44 : Lundi 27 au vendredi 31 octobre

CN municipal Pierre Ligneuil - Boulevard Maréchal Joffre - 34250 Palavas Les Flots - centrenautique@palavaslesflots.com - +33 (0)4.67.07.73.33 - www.ot-palavaslesflots.com/immersion-palavasienne

9. Présentation du Centre Nautique et de ses ressources

Le Centre nautique municipal « Pierre Ligneuil » est au cœur de la station de Palavas Les Flots, à proximité de Montpellier. Il est centre de formation depuis plus de 25 ans. Ouvert toute l'année il compte 10 permanents auquel se rajoutent de nombreux moniteurs vacataires ou saisonniers. Il a des adhérents annuels au travers d'une Ecole de sport et d'un club. Il accueille environ 40 classes scolaires chaque année et nombre de vacanciers et groupes divers lors des congés.

Moyens Pédagogiques

Encadrement

- Formateur référent : Christophe LAPORTE (BEES Voile et CTAPS)
- Formateur : Frédéric RUIZ (ETAPS)
- Professionnels voile ETAPS : Marc PHARABOD, Boris ROZELET et Virginie BONHOMME

Flottes bateaux

- 35 dériveurs OPTIMIST (Voile avec ris – Voile tempête – Voile écran)
- 5 dériveurs RS FEVA avec spi
- 20 catamarans d'initiation FUNBOAT
- 5 catamarans DART 16 avec Spi
- 5 catamarans TWINCAT 13.5
- 20 planches à voile
- 11 sup paddles + 1 Maxi Paddle

Embarcations pour la sécurité

- 5 Lomacs 430 avec moteur 40 CH
- 4 Newmatics avec moteur 10CH
- 1 Sécu 13 avec moteur 25CH

Parc à bateaux de 1000 m2 tout en bois avec

- 3 espaces briefings
- Une cuisine équipée frigo, micro-onde, four, machine à café Senseo et bouilloire
- Un atelier avec 2 agents
- Chalet matériel optimist
- Chalet matériel catamaran – Féva et paddles
- WC et points d'eau

Un bâtiment en dur sur 2 étages avec

- Accueil et service administratif
- 4 Vestiaires collectifs